



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES
BUREAU DE LA POLICE GENERALE
Chef de Bureau : Thierry BUIATTI

Affaire suivie par : Mme Capus
☎ 04-93-72-25-24

☎ 04-93-72-25-03

E-mail : francine.capus@alpes-maritimes.pref.gouv.fr

📁 CHIEN/MAIRES/CIRCULAIREformation2010.listecompl.6

FC/

NICE, le

22 MARS 2010

Le préfet des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département des Alpes-Maritimes

Objet : Agrément des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres des chiens dangereux.

Réfer : application du décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009.

P.J. : 2

Conformément à l'article R. 211-5-5 du code rural, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, copie de l'arrêté préfectoral du 9 mars 2010, établissant une liste complémentaire, des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres des chiens dangereux dans le département des Alpes-Maritimes. Je vous adresse également la liste complète mise à jour à cette même date de l'ensemble des formateurs agréés.

Je précise que cette liste sera mise à jour régulièrement pour tenir compte des changements d'activité des formateurs et des nouvelles demandes.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
BUREAU DE LA POLICE GÉNÉRALE

Chef de Bureau M. Buiatti

Affaire suivie par : Mme Capus

☞ Chiens/Arrêtés/Listeformateursdesmaîtres
comp.6

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL MODIFICATIF FIXANT LA LISTE DES PERSONNES HABILITÉES A DISPENSER LA FORMATION DES MAÎTRES DE CHIENS DANGEREUX

Le Préfet des Alpes-Maritimes
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU l'article L.211-13-1 du Code Rural ;
- VU le décret n°2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L.211-13.1 du code rural et au contenu de la formation ;
- VU l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13.1 du Code rural ;
- VU l'arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2009 fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux ;
- SUR proposition du secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2009 est modifié par une liste complémentaire annexée au présent arrêté, des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres des chiens dangereux dans le département.

..J..

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : le secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes et le directeur départemental des services vétérinaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Nice, le **9 MARS 2010**

Pour le Préfet
Le Sous-Préfet Charge de Mission
DTION-G 2963

Christophe FASILLE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
BUREAU DE LA POLICE GÉNÉRALE
Chef de Bureau M. Buiatti
Affaire suivie par : Mme Capus
☞ Chiens/Arrêtés/Listeformateursdesmaîtres
Liste complémentaire 6

Nice, le 9 MARS 2010

**LISTE COMPLÉMENTAIRE DES PERSONNES HABILITÉES À DISPENSER LA
FORMATION
DES MAÎTRES DE CHIENS DANGEREUX**

(Application de l'article L.211-13.1 du Code Rural)

- M. CHAUVELOT Didier, demeurant à ANTIBES (06600), n° 1047, chemin des âmes du Purgatoire - Titulaire d'un certificat de capacité de dressage de chiens au mordant, affilié à l'association « Amicale du Chien de Travail d'Antibes »
Tél. 06.18.09.51.03
Lieu de formation : Z.I. des 3 Moulins - Route des Alisiers à ANTIBES (06600)

- Mme BOURDIN Monique, Docteur Vétérinaire, membre de l'association « I.S.T.A.V. » demeurant à Paris (Ier) (75), 85, avenue Pasteur, Les Lilas (93260) - Tél. 01.43.62.67.82 -
Lieu de formation : Salles mises à disposition par les collectivités locales du département des Alpes -Maritimes (06)

- M. MAILLOT Emmanuel, demeurant à BRIGNOLES (83170) - Chemin des Oliviers - Quartier du Pin - Titulaire d'un certificat de capacité pour le dressage des chiens au mordant - Affilié à la « Société Canine Midi Côte d'Azur » - Tél. 06.45.51.63.93
Lieu de formation : à domicile chez les particuliers dans le département des Alpes-Maritimes.

.../...

- **M. SPERBER Alain** demeurant à CANNES (06400) - n° 22, Impasse des Cigales
Titulaire d'un certificat de capacité de chiens au mordant affilié à la « Société Canine
Midi Côte d'Azur » - Brevet de Moniteur de Club habilité à la pratique des
disciplines incluant du mordant - Tél. 06.11.25.25.66
Lieu de formation : Extrémité du chemin dit du Béal à CANNES-la-BOCCA (06150)

- **M. BENAIN Guy** - demeurant à NICE (06000) - n° 16, rue Vernier - Titulaire d'un
certificat de capacité pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et
de dressage de chiens au mordant -
➤ Lieu de Formation : au domicile des particuliers

- **M. DESSE Sébastien** - demeurant à Saint Cézaire-sur-Siagne (06530) - n° 365,
chemin du petit puits - Formation à Maisons-Alfort sur les aspects comportementaux et
juridiques des animaux de compagnie - Certificat de capacité pour l'exercice des
activités liées aux animaux de compagnie - Tél. 06.45.50.09.78
➤ Lieu de formation : au domicile des particuliers

- **M. FERRERO Fernand** - demeurant au CANNET (06110) - n° 94, boulevard du Périer -
Le Suffren « D » - Président du Club « Flair et Crocs Azuréen » - Titulaire du
certificat de capacité de dressage des chiens au mordant - Brevet de Moniteur de Club
habilité à la pratique des disciplines incluant du mordant - Tél. 04.93.69.31.15
➤ Lieu de Formation : Extrémité du Chemin dit du Béal à CANNES-la-BOCCA (06150).

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
BUREAU DE LA POLICE GÉNÉRALE
Chef de Bureau M. Buiatti
Affaire suivie par : Mme Capus
☞ Chiens/Arrêtés/Listeformateursdesmaîtres
Liste récapitulative 6

Nice, le 9 MARS 2010

**LISTE DES PERSONNES HABILITÉES A DISPENSER LA FORMATION
DES MAÎTRES DE CHIENS DANGEREUX**

(Application de l'article L.211-13.1 du Code Rural)

- M. Alain MONTY, demeurant à Saint Martin du Var (06670) - Les Mas de l'Adrech - 1, route de l'Adrech - Tél. 04.93.08.97.84
- Titulaire d'un certificat de capacité de dressage des chiens au mordant (en date du 21 mai 2002)
- Lieu de formation : 22, boulevard des Jardiniers à Nice Saint Isidore (06200)

- M. Didier TOESCA, demeurant à Cagnes-sur-mer (06800) - 7, avenue de la Station - Tél. 04.93.14.12.12, président du Club Canin Villeneuvois, Titulaire du certificat de capacité pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (arrêté du 10.12.2002)
- Lieu de formation : 7, avenue de la Station à Cagnes-sur-Mer (06800)

- M. Eric TRAMSON, demeurant à NICE (06200) - Résidence ARGOS, Bât. B - 50, boulevard Napoléon III - Tél. 06.15.13.24.64
- Titulaire d'un certificat de capacité dressage des chiens au mordant en date du 16 novembre 2004 et d'un certificat d'éducateur canin.
- Lieux de formation - Chemin principal « Les Bas Plainons » à TARADEAU (83460) ;
 - - au domicile des propriétaires (particuliers) dans les alpes-maritimes (06), avec jardins privatifs et clôturés.
 - - Groupe hexagone formation - 947, Chemin des Iscles, Parc de la tour des Iscles - 06700 - Saint laurent du Var

../..

- M. Patrick VILLARDRY, demeurant à Saint Laurent du Var (06700) - n° 1779, chemin des Iscles - Tél. 06.03.90.60.45
 Affilié à la Société Centrale Canine depuis plus de 10 ans
 Titulaire du certificat de capacité de dressage des chiens au mordant en date du 10 décembre 2002 ;
Lieu de formation : CLUB CANIN LAURENTIN - n° 1779, chemin des Iscles à Saint Laurent du Var (06700).

- M. Monsieur Gérard ALARCO demeurant à NICE (06100) - 14, boulevard Henri Sappia
 - ☎ 06.12.28.97.56
 Titulaire d'un certificat d'Etudes pour les Sapiteurs au Comportement Canin et Accompagnement des Maîtres et d'un Brevet de Moniteur de Club habilité à la pratique des disciplines incluant du mordant.

- Lieu de formation : ➤ Route de La Lavette à NICE l'Ariane (06300)

- Mme Anne MOREAU née JANISZEWSKI demeurant à GRASSE (06130) - n° 109, avenue Sidi Brahim
 Société « L'EXPERT du CHIEN » - Tél. 06.71.06.08.59
 Titulaire : - d'un Brevet Professionnel Option « Educateur Canin »
 - d'un certificat de capacité pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques en date du 6 juin 2007
Lieu de formation : « agrément pour des formations exclusivement délivrées au domicile des personnes physiques »

- M. Emmanuel GAULTIER, Docteur Vétérinaire, adresse professionnelle : CABRIERES d'AVIGNON (84220)
 ➤ Diplôme Ecole Nationale Vétérinaire de NANTES - Vétérinaire comportementaliste - Tél. 06.82.62.33.85
Lieu de formation : Local situé à CANNES (06400) - n° 76, avenue du Maréchal Juin

- M. Jean-Michel MICHAUX, Docteur Vétérinaire, Président de l'Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville « I.S.T.A.V. », dont le siège social est situé n° 85, avenue Pasteur - 93260 - LES LILAS - Tél. 01.43.62.67.82
 Titulaire du Diplôme Vétérinaire de l'Ecole Nationale Vétérinaire de LYON (69)
Lieu de formation : Salles mises à disposition par les collectivités locales du département des Alpes-Maritimes (06)

➤ Mme Sylvaine EBELY, demeurant 11, rue Henri Paschke à CANNES (06400), exerce une activité professionnelle d'éducatrice canine comportementaliste en tant que travailleur indépendant depuis le 1^{er} janvier 1978.

Tél. 04.93.45.95.10

Lieu de formation : « agrément pour des formations exclusivement délivrées au domicile des personnes physiques »

➤ M. Frédéric VILLAUME, Société « Nice Dog Education » - demeurant - 37 - Villa, Boulevard de la Madeleine à NICE (06000) - Titulaire d'un Brevet d'Etudes professionnelles agricoles spécialité élevage canin- Certificat d'Etudes pour les Sapiteurs au Comportement Canin et Accompagnement des Maîtres -

Tél. 06.14.69.06.91

Lieu de Formation : Domicile du formateur, à l'adresse précitée.

➤ M. BOUKHELF Abel, Educateur canin depuis 1968, demeurant n° 137, avenue Marcel Pagnol à Mandelieu-la-Napoule (06210)

Titulaire du Brevet de Moniteur de Club habilité à la pratique des disciplines incluant du mordant - Président du Club ASLM CANNES SECTION CANINE Affilié à la Société Centrale Canine

Tél. 06.60.09.31.27

Lieu de Formation : MANDELIEU-la NAPOULE (06210) - Parc de Saint Cassien - Avenue Gaston de Font Michel - Local et terrain clos et privé.

➤ M. CHAUVELOT Didier, demeurant à ANTIBES (06600), n° 1047, chemin des âmes du Purgatoire - Titulaire d'un certificat de capacité de dressage de chiens au mordant, affilié à l'association « Amicale du Chien de Travail d'Antibes »

Tél. 06.18.09.51.03

Lieu de formation : Z.I. des 3 Moulins - Route des Alisiers à ANTIBES (06600)

➤ Mme BOURDIN Monique, Docteur Vétérinaire, membre de l'association « I.S.T.A.V. » demeurant à Paris (Ier) (75), 85, avenue Pasteur, Les Lilas (93260) - Tél. 01.43.62.67.82 -

Lieu de formation : Salles mises à disposition par les collectivités locales du département des Alpes -Maritimes (06)

- M. MAILLOT Emmanuel, demeurant à BRIGNOLES (83170) - Chemin des Oliviers - Quartier du Pin - Titulaire d'un certificat de capacité pour le dressage des chiens au mordant - Affilié à la « Société Canine Midi Côte d'Azur » - Tél. 06.45.51.63.93

Lieu de formation : à domicile chez les particuliers dans le département des Alpes-Maritimes.

- M. SPERBER Alain demeurant à CANNES (06400) - n° 22, Impasse des Cigales Titulaire d'un certificat de capacité de chiens au mordant affilié à la « Société Canine Midi Côte d'Azur » - Brevet de Moniteur de Club habilité à la pratique des disciplines incluant du mordant - Tél. 06.11.25.25.66

Lieu de formation : Extrémité du chemin dit du Béal à CANNES-la-BOCCA (06150)

- M. BENAIN Guy - demeurant à NICE (06000) - n° 16, rue Vernier - Titulaire d'un certificat de capacité pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et de dressage de chiens au mordant -

- Lieu de Formation : au domicile des particuliers

- M. DESSE Sébastien - demeurant à Saint Cézaire-sur-Siagne (06530) - n° 365, chemin du petit puits - Formation à Maisons-Alfort sur les aspects comportementaux et juridiques des animaux de compagnie - Certificat de capacité pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie - Tél. 06.45.50.09.78

- Lieu de formation : au domicile des particuliers

- M. FERRERO Fernand - demeurant au CANNET (06110) - n° 94, boulevard du Périer - Le Suffren « D » - Président du Club « Flair et Crocs Azuréen » - Titulaire du certificat de capacité de dressage des chiens au mordant - Brevet de Moniteur de Club habilité à la pratique des disciplines incluant du mordant - Tél. 04.93.69.31.15

- Lieu de Formation : Extrémité du Chemin dit du Béal à CANNES-la-BOCCA (06150).